

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga/ Journée internationale des coopératives : des opportunités à saisir

MIHINDOU MIHINDOU
Tchibanga/Gabon

LA Journée internationale des coopératives a été célébrée dernièrement au lycée technique Alexandre-Biangue de Tchibanga, en présence des représentants des coopératives venus des quatre coins de la province de la Nyanga. Deux jours durant, les participants ont reçu des informations nécessaires sur les opportunités à saisir pour devenir des hommes et des femmes d'affaires. Célébrée sous le thème "coopératives : actrices de développement, enjeux et perspectives", cette Journée internationale a été l'occasion pour le 1er vice-président de la plateforme des coopératives nationales, Basile Teddy Musamusavu, et ses membres d'inculquer des rudiments susceptibles d'aider les coopératives agricoles nyonoises à contribuer (localement et au plan national) à l'autosuffisance alimentaire tant recherchée. Voilà pourquoi, a-t-on

appris, un regard est sans cesse tourné vers l'encouragement et le suivi de ce genre de projets, car " aux yeux du monde, coopératives ou coopérateurs est un statut noble qui a été donné par la Communauté internationale à partir de la loi OHADA, car aujourd'hui les coopératives peuvent également devenir des sociétés avec conseil d'administration". Appel a ainsi été lancé à tous ceux qui ont l'habitude de travailler individuellement de se muer en coopératives pour bénéficier du suivi et des aides des politiques publiques en la matière. Sujet souvent mal maîtrisé dans la gestion quotidienne par ces derniers de leurs activités génératrices de revenus, l'aspect financier et comptable n'a pas été éludé à cette occasion. Pour finir, les uns et les autres ont reçu des attestations de participation.



Photo: Mihindou Mihindou

Les membres des coopératives de la Nyanga brandissant leurs diplômes à la fin de la Journée internationale des coopératives.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	Vendredi 04 août 2023
Appel d'offres	:	N°002/MENFC/CONSTRUCTION/2023
Nom du projet	:	Construction et équipement du Complexe Scolaire de MAKOKOU
Source de financement	:	Etat gabonais, exercice 2023.

1. OBJET

Le Ministère de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique lance un appel d'offres pour la construction et l'équipement du Complexe Scolaire de MAKOKOU.

délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse suivante et sur le site web de la DGMP (www.lejmp.ga) :

2. ALLOTISSEMENT

Les prestations à réaliser constituent un (01) lot unique et indivisible.

Ministre de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique
Direction Centrale des Affaires Financières (2ème étage)
Avenue du Général PARENT
9 étages
BP : 006 Libreville/GABON
Tél : 074 76 64 57 – 077 35 12 66
E-mail : senanega@yahoo.fr
nzenguiharding@yahoo.fr

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **200.000 FCFA**. Ce montant sera de **100 000 FCFA** pour les PME disposant d'un agrément PME.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le Lundi 04 septembre 2023 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le Lundi 04 septembre 2023 à 11 heures dans la salle de réunion du Ministère**.

Le Directeur Général des Marchés



Eugène Pénafort MINTSA OYAME

Ministre de l'Education Nationale
chargé de la Formation Civique



Camélia NTOUTOUME LECLERCQ